

L'Adresse—M^{me} Sauvé

La politique scientifique a été décrite dans le discours du trône comme «l'acquisition ordonnée des connaissances scientifiques et l'usage planifié de la science et des techniques pour servir au mieux l'intérêt national». Voilà le fondement du mandat du département. Comme le dit le discours du trône, mon département doit jouer un plus grand rôle. Le cabinet tiendra de plus en plus compte de son avis sur les politiques relatives aux questions scientifiques et techniques, politiques dont un bon nombre seront élaborées dans les ministères, tandis que les autres seront évidemment formulées par le département. Son influence se fera plus marquée en ce qui touche l'évaluation des programmes scientifiques et les dépenses afférentes.

Une entente a été conclue entre le département et le Conseil du Trésor pour que le département reçoive à l'avance toute l'information sur les dépenses des divers ministères en matière scientifique. Il pourra ainsi revoir et évaluer ces dépenses et donner son avis là-dessus au Conseil du Trésor. Ce qui est tout aussi important, ce processus me fera publier un rapport sur les dépenses scientifiques en même temps que le budget, afin que le public puisse avoir l'occasion d'en discuter. Tous les intéressés pourront discuter sur l'orientation à donner à l'appui financier aux sciences. Nous formulerons des lignes directrices sur ces dépenses et conseillerons les ministères tout comme le Conseil du Trésor à propos de programmes précis. La publication de ce rapport mettra à la portée de tous un des principaux instruments d'analyse.

● (1640)

Je voudrais dire un mot de la coordination confiée au département aux termes d'un mandat tel que lorsqu'un secteur précis de recherche ne relève pas clairement d'un ministère, le ministre d'État chargé de la Science et de la Technologie sera appelé à jouer le rôle de mécanisme de coordination, afin que les ministères intéressés puissent se regrouper de façon multidisciplinaire. Notre objectif est de faire en sorte que les ressources scientifiques du gouvernement fédéral soient utilisées au mieux pour l'amélioration de la qualité de la vie au Canada. Essentiellement, le discours du trône nous dit que le rôle du cabinet se trouvera renforcé par les ententes relatives à la réévaluation intervenues entre nous et le Conseil du Trésor. Les recherches effectuées par les organismes de l'État ont pour but d'assurer une plus grande cohésion et de prévenir les chevauchements.

Le gouvernement finance également des travaux de recherches faits à l'extérieur de ses cadres, travaux qui relèvent du même mandat général. Le cabinet sera invité à améliorer les mécanismes de financement. Il sera appelé à définir les rôles respectifs du Conseil national des sciences, du Conseil des sciences du Canada et du Conseil de recherches pour la défense. Nous avons proposé la création de nouveaux bureaux de financement afin de corriger le déséquilibre entre les différentes disciplines.

Mon temps de parole touchant à sa fin, j'aimerais examiner un moment le domaine de la recherche scientifique jugé le plus pauvre à l'intérieur du gouvernement. Je veux parler des subventions à la recherche et au perfectionnement dans le cas des sciences appliquées. Le Canada consacre plus de subventions à la recherche pure qu'à la recherche appliquée et c'est un équilibre qu'il faudra rétablir. Cela ne veut pas dire que nous priverons un secteur à cause de l'autre. S'il est un domaine où nous avons un avantage marqué, c'est-à-dire une capacité remarquable en recherche fondamentale, je crois fermement que nous devrions le conserver. Il est cependant certain qu'il faudra

[M^{me} Sauvé.]

accorder une attention spéciale au domaine de la recherche appliquée. Des études ont démontré que la recherche et le développement industriels sont plus faibles par rapport à d'autres secteurs d'activités, et cette faiblesse est probablement la cause de nos maigres résultats dans le domaine de la technologie avancée. Je pense que le député qui a pris la parole avant moi a fait allusion à ce sujet, et une question portant précisément sur ce sujet a été adressée hier au ministre de l'Industrie et du Commerce (M. Gillespie).

M. l'Orateur adjoint: A l'ordre. Je suis désolé de devoir interrompre le ministre, mais le temps qui lui était alloué est maintenant écoulé. Y a-t-il consentement unanime pour la laisser terminer son discours?

Des voix: D'accord.

M. Yewchuk: Non.

M^{me} Sauvé: Je vous remercie, monsieur l'Orateur. J'allais...

M. l'Orateur adjoint: Je m'excuse une fois de plus auprès du ministre. Sauf erreur, le député d'Athabasca (M. Yewchuk) veut invoquer le Règlement.

M. Yewchuk: Monsieur l'Orateur, quand vous avez demandé si le ministre pouvait poursuivre son discours, j'ai dit non.

M. l'Orateur adjoint: Je pose la question de nouveau. Y a-t-il consentement unanime pour que le ministre termine son discours?

Des voix: D'accord.

M. Yewchuk: Non.

M. l'Orateur adjoint: Il n'y a pas unanimité.

M. Bell: Puis-je demander à Votre Honneur de revenir à la charge une fois de plus? On a donné une certaine latitude aux députés des deux côtés de la Chambre. La semaine prochaine nous pourrions respecter le Règlement plus rigoureusement qu'aujourd'hui, mais les députés seront sûrement d'accord pour donner au ministre une minute ou deux de plus. Hier, on nous a donné pas mal de latitude.

M. l'Orateur adjoint: Je fais la demande une fois de plus à la Chambre. Consent-on à l'unanimité à ce que le ministre poursuive ses observations?

M. Yewchuk: Non.

M^{me} Sauvé: Monsieur l'Orateur, j'essaierai d'être brève.

M. Yewchuk: J'ai dit non.

M. l'Orateur adjoint: Il semble que le ministre n'ait pas entendu, comme moi, un non. On lui refuse du temps supplémentaire.

M. Bell: Voilà ce que donne la libération de la femme!

M. Gordon Towers (Red Deer): Monsieur l'Orateur, je veux d'abord féliciter Son Excellence le Gouverneur général Jules Léger et Madame Léger au nom de tous mes mandants. Je leur souhaite bonne santé afin qu'ils puissent se consacrer à la cause de la bonne entente entre tous les Canadiens.

L'expérience m'a appris à ne jamais discuter avec les personnes du sexe opposé.

M^{me} Sauvé: Pourquoi?